

PORTSALL-LANDUNVEZ

« Cérémonie du 08 mai 2026 »

Vendredi, à l'issue de la cérémonie commémorative de l'armistice du 8 mai 1945, Yvon Rozec, membre de l'association des officiers-mariniers de Portsall-Landunvez, s'est vu remettre en mairie l'insigne de 10 ans de porte-drapeau. Ancien major dans la Marine Nationale, il y a effectué une carrière de 31 ans. Yvon Rozec a rejoint l'association il ya 20 ans, devenant ensuite un porte-drapeau fidèle. Le porte-drapeau est un témoin, silencieux mais essentiel. Être porte-drapeau est un honneur. Ce n'est pas seulement porter un emblème : c'est incarner, avec dignité et respect, la mémoire de celles et ceux qui ont servi la France, parfois au prix de leur vie a rappelé Jean-Luc Amil, lui-même porte-drapeau à l'UNC Ploudalmézeau-Portsall, en préambule de cette remise d'insigne. Auparavant, durant la cérémonie commémorative, les collégiens de Saint-Joseph ont lu, dans un moment empreint d'une grande émotion, la lettre écrite pendant la Seconde Guerre mondiale par un adolescent de 17 ans, quelques heures avant d'être fusillé



*Yvon Rozec (à gauche) a reçu des mains de Thierry Prigent (à droite), président de, l'association des officiers mariniers de Portsall-Landunvez, l'insigne de 10 ans de porte-drapeaux, vendredi, en mairie.
(Source Texte et photo LE TELEGRAMME)*